



# Assemblée générale

Distr. générale  
20 septembre 2010  
Français  
Original : anglais

---

Soixante-cinquième session  
Deuxième Commission

## Questions renvoyées à la Deuxième Commission

### Lettre datée du 17 septembre 2010, adressée au Président de la Deuxième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte des décisions qu'a prises l'Assemblée générale à la 2<sup>e</sup> séance plénière de sa soixante-cinquième session, le 17 septembre 2010, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Deuxième Commission.

J'appelle votre attention sur les parties des sections III et IV du rapport du Bureau (A/65/250) relatives à l'ordre du jour des grandes commissions.

J'appelle aussi votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport susmentionné. Ces recommandations ont elles aussi été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2<sup>e</sup> séance plénière.

(Signé) Joseph Deiss



## Questions renvoyées à la Deuxième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

### **A. Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et des récentes conférences des Nations Unies**

2. Les technologies de l'information et des communications au service du développement [point 17].

3. Questions de politique macroéconomique [point 18] :

- a) Commerce international et développement;
- b) Système financier international et développement;
- c) Poids de la dette extérieure et développement.

4. Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement et de la Conférence d'examen de 2008 [point 19].

5. Développement durable [point 20] :

- a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable;
- b) Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement;
- c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes;
- d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures;
- e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
- f) Convention sur la diversité biologique;
- g) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa onzième session extraordinaire;
- h) Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable;
- i) Harmonie avec la nature.

6. Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) [point 21].

7. Mondialisation et interdépendance [point 22] :

- a) Rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance;

- b) Action préventive et lutte contre la corruption et le transfert d'avoirs d'origine illicite et restitution de ces avoirs, notamment aux pays d'origine, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption;
  - c) Migrations internationales et développement.
8. Groupes de pays en situation particulière [point 23] :
- a) Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés;
  - b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit.
9. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement [point 24] :
- a) Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017);
  - b) Coopération pour le développement industriel.
10. Activités opérationnelles de développement : activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies [point 25].
11. Développement agricole et sécurité alimentaire [point 26].

**B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales**

12. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles [point 60].

**I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions**

13. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 118].
14. Planification des programmes [point 130].